Délibération n° 2023.045

Séance du 29/06/2023 N° ordre : 06



Nombre de Conseillers

En exercice : 27Présents : 17Excusés : 10Votants : 23

dont 6 pouvoirs

VOTE : délibération adoptée avec

POUR	6	voix
CONTRE	0	voix
ABSTENTION	0	voix

OBJET:

AFFAIRES FINANCIERES

Réactualisation des tarifs des encarts publicitaires 2024

Certifiée exécutoire

Date de publication sur le site internet : 03/07/2023

Date de télétransmission en préfecture : 03/07/2023

Commune de Saint-Pantaléon-de-Larche

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vingt-neuf juin deux mil vingt-trois à 20 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE (Corrèze) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie (salle d'honneur) sous la Présidence de Monsieur Alain LAPACHERIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 juin 2023

PRESENTS: Alain LAPACHERIE, Dominique BORDEROLLE, Dominique

PAROUTOT, Anne-Marie OUMEDJKANE, Michel CENDRA-TERRASSA, Martine JUGIE, Alain ISELIN, Bernard GILLET, Henri ROSENDO, Sylvie POLOMACK, Elisabeth DEJEAN, Olivier BOUDY, Céline CHASTIN, Geoffrey GIBERT, Jérôme

MIRAT, Brigitte NIRONI, Stéphane RAYNAUD.

EXCUSES: Marie-Paule TOURNADOUR (pouvoir donné à Dominique

BORDEROLLE), André CHASTAN (pouvoir donné à Olivier BOUDY), Thierry DUPONT (pouvoir donné à Anne-Marie OUMEDJKANE), Denis LOUBRIAT (pouvoir donné à Michel CENDRA-TERRASSA), Evelyne ROULEAU, Nathalie BIGEAT-MARCOU (pouvoir donné à Dominique PAROUTOT), Nathalie EL KEJJAOU (pouvoir donné à Martine JUGIE), Elisabeth GODIN-SAULIERE, Sophie FAGLAIN,

Baptiste POUMEAU.

SECRETAIRE: Anne-Marie OUMEDJKANE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du 23 juin 2022 fixant les tarifs pour l'année 2023 ;

Considérant que le Conseil Municipal est compétent pour fixer les tarifs municipaux ;

Entendu l'exposé du Maire ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

 DECIDE de fixer, à compter du 1^{er} janvier 2024, les tarifs des encarts publicitaires pour le Flash Info comme suit :

Format	Une parution	Deux parutions	Trois parutions
Pleine page (17 x 25,7 cm)	800 €	1 504 €	2 208 €
1/2 page (12,5 x 17 cm)	400 €	752 €	1 104 €
1/3 page (8,3 x 17 cm)	270 €	504 €	552€
1/4 page (12,5 x 8,3 cm)	200 €	375 €	497 €
1/6 page (8,3 x 8,3 cm)	140 €	263 €	386 €
1/12 page (4 x 8,3 cm)	70 €	131 €	193 €

Fait à Saint-Pantaléon-de-Larche, le 29 juin 2023,



Accusé de réception en préfecture 019-211922901-20230629-DL2023_45-DE Date de télétransmission : 03/07/2023 Date de réception préfecture : 03/07/2023